



Notre réf.: SG/CER/BUR-67

GENÈVE, le 16 avril 2012

Objet: Résultats de la soixante-septième session du Bureau de l'OMM (2-3 février 2012)

Madame, Monsieur,

Suite aux décisions prises par le Seizième Congrès météorologique mondial, le Bureau s'est attaché à préparer la soixante-quatrième session du Conseil exécutif (25 juin – 3 juillet 2012) et la session extraordinaire du Congrès (29-31 octobre 2012). Comme l'avait demandé le Quinzième Congrès, j'ai le plaisir de porter les recommandations du Bureau à l'attention des Membres de l'OMM et des présidents des commissions techniques.

À propos de l'organisation de la soixante-quatrième session du Conseil exécutif, le Bureau a recommandé que celle-ci:

1. Débute à 9 h 30 le premier jour pour que des ministres ou les chefs de secrétariat d'organismes partenaires des Nations Unies puissent être invités à prendre la parole devant le Conseil;
2. Révise la teneur des documents de session et le mode d'accès à ces documents pour répondre à la volonté de l'OMM d'améliorer en permanence ses procédures et ses pratiques;
3. Organise à l'intention des membres du Conseil exécutif et des présidents de séance une réunion d'information sur les nouvelles procédures qui visent à améliorer l'efficacité du Conseil, c'est-à-dire à accélérer l'approbation des documents tout en permettant le débat;
4. Soit informée de la politique générale (à court et à long terme) relative à l'amélioration continue des procédures et des pratiques en vigueur à l'OMM et donne son avis à ce sujet;
5. S'articule autour d'une seule plénière placée sous la responsabilité du Président, qui délèguera aux vice-présidents la «présidence» des séances consacrées à des questions particulières;

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6633)
Présidents des commissions techniques (P.TC-1724)

cc: Missions permanentes à Genève

6. Établit des sous-comités immédiatement après la séance à huis clos, organisée d'ordinaire pour élire les membres par intérim du Conseil exécutif, et détermine par la suite la composition des organes du Conseil en vue des consultations préliminaires;
7. Mette en évidence, dans les rapports du Président et du Secrétaire général, les informations qui n'appellent pas de décisions de sa part;
8. Organise de brefs comptes rendus (5 à 7 minutes) de la manière suivante:
 - Compte rendu du Président de l'OMM sur la réunion de février des présidents des commissions techniques et la réunion commune des présidents des commissions techniques et des conseils régionaux;
 - Compte rendu du Deuxième Vice-Président sur la réunion de février des présidents des conseils régionaux;
 - Compte rendu du président de chaque Conseil régional (I à VI) sur les grandes priorités et les principaux risques afférents à la mise en œuvre du Plan stratégique de l'OMM dans les Régions;
 - Compte rendu du coprésident de la CMOM sur les résultats de la quatrième session de la Commission;
 - Les présidents d'autres commissions techniques présenteront leur opinion et leurs recommandations au titre des points pertinents de l'ordre du jour.

Le Bureau a recommandé en outre que les priorités ci-après de l'OMM soient amplement débattues:

1. Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC):
 - Préparatifs de la session extraordinaire du Congrès (octobre 2012) et propositions de l'Équipe spéciale du Conseil exécutif chargée du CMSC relatives au projet de plan de mise en œuvre et à la gouvernance du Cadre mondial;
 - Contribution de l'OMM au CMSC.
2. Système d'information de l'OMM (SIO) et Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM (WIGOS):
 - Plan de mise en œuvre du WIGOS et décision à prendre au sujet des prochaines étapes et notamment du Programme spatial;
 - Désignation des centres mondiaux du système d'information (CMSI) et des centres de production ou de collecte de données (CPCD) et décision concernant le nombre minimal de CMSI.
3. Services de météorologie aéronautique: questions relatives aux systèmes de gestion de la qualité et nécessité de respecter les échéances fixées par l'OACI.
4. Renforcement des capacités: grands axes de la stratégie et modalités de mise en œuvre dans le cadre des programmes.
5. Réduction des risques de catastrophes: décisions à prendre pour améliorer la coordination, clarification des responsabilités et établissement d'une feuille de route dans ce domaine interdisciplinaire, le but étant de parvenir à une stratégie révisée d'ici à la soixante-cinquième session du Conseil exécutif (2013).
6. Amélioration continue des procédures et des pratiques de l'OMM: examen des recommandations de l'équipe spéciale et recherche d'un consensus sur les mesures à prendre dans l'immédiat et à plus long terme pour accroître l'efficacité de l'Organisation.

7. Coopération avec le GEO: décision relative à la position que doit adopter l'OMM lors du Sommet du GEO en 2013 et contribution future de l'OMM à la réalisation des objectifs du GEO pour l'après-2015.

En prévision de la session extraordinaire du Congrès, le Conseil examinera, à propos du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC), les deux questions clefs ci-après:

- Plan de mise en œuvre du CMSC;
- Établissement du Conseil intergouvernemental pour les services climatologiques.

Le Bureau a fait les recommandations suivantes:

- La conférence technique sur le CMSC (26-27 octobre 2012) qui précédera la session extraordinaire du Congrès devra ouvrir la voie à un dialogue rationnel et constructif entre les délégations présentes à cette session;
- La session extraordinaire du Congrès devrait débiter à 9 h 30 pour que des personnalités de haut rang aient la possibilité de prendre la parole;
- Des sous-comités ou des groupes de travail à composition non limitée devraient être constitués pour étudier en détail les projets de décisions.

La soixante-quatrième session du Conseil exécutif donnera lieu bien entendu à des discussions approfondies sur les préparatifs de la session extraordinaire du Congrès.

En conclusion, je vous invite à prendre connaissance des documents du Conseil exécutif au fur et à mesure qu'ils deviendront disponibles et, si possible, à adresser vos commentaires au Secrétariat avant la session. Cela aidera le Conseil à prendre les décisions qui s'imposent en meilleure connaissance de cause.

J'espère que ce récapitulatif vous sera utile et que vous tiendrez compte des recommandations ci-dessus dans le cadre des préparatifs de la soixante-quatrième session du Conseil exécutif et de la session extraordinaire du Congrès. Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à me contacter.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(David Grimes)
Président de l'OMM